

**ORGANISATEUR(S) :** CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT

**THÈME :** FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION, GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



Initiation



Payant\*



2h



Présentielle

\* Formation payante : 5€ la séance + cotisation annuelle à l'association (15€ pour la cotisation famille, 30€ pour la cotisation structure)

## PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout membre d'une association

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

### Objectifs pédagogiques

- Connaître les obligations liées à la création d'emploi et à l'embauche de tout salarié.
- Mettre en place un contrat de travail.
- Intégrer le volet « ressources humaines » dans la gestion associative.

### Contenu

- Le point de départ pour devenir association employeur, les questions à se poser
- Les obligations de l'employeur
- Le coût d'un salarié
- La convention collective, suis-je obligé d'y adhérer ?
- Le bulletin de salaire

## DATE(S) DE LA FORMATION

**10 janvier 2022**  
19h00-21h00

## LIEU DE LA FORMATION

CPIE Forêt de Brocéliande - Centre d'accueil de Groupes,  
26 Place du Patis Vert  
56430 Concoret

## POUR S'INSCRIRE



02 97 22 74 62



jeanne.coupe-cpie@orange.fr

## STRUCTURE FORMATRICE



Centre Permanent d'Initiatives pour  
l'Environnement



Voir la présentation de cette structure